

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 6

Artikel: Le Général Théophile Voirol, gouverneur de l'Algérie

Autor: Junod, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIX^e ANNÉE

Parait une fois par mois

N^o 5. Juin 1958

SOMMAIRE

Le Général Théophile Voirol, gouverneur de l'Algérie
Le port de Bourgogne — La Jurassienne, Caisse d'assurance-maladie, Cortébert

Le Général Théophile Voirol, gouverneur de l'Algérie

Qui ne connaît la belle maison du général Voirol, sur la place publique de Tavannes ? Une grande maison blanche, avec un péristyle à l'orientale, et des fenêtres en ogives. Cet édifice, qui abrite aujourd'hui les bureaux des Chemins de fer jurassiens, fut érigé par Théophile Voirol dans les années 1850. Sa famille possédait auparavant l'hôtel de la Couronne, qui jouissait d'une excellente réputation, si nous en croyons le récit de voyage du baron d'Haussez, ministre de la marine sous Charles X : « J'ai trouvé l'auberge de Tavannes la meilleure et la plus confortable de toute la contrée. »

L'hôtel de la Couronne fut détruit par un incendie le 15 septembre 1846. Ce sinistre, qui coûta la vie à cinq voyageurs, marque dans les annales de Tavannes. Désirant conserver un pied-à-terre dans son village natal, Théophile Voirol fera construire sa nouvelle demure dans le style des villas algériennes, à proximité de l'emplacement de son ancienne maison familiale.

Théophile Voirol avait fait une brillante carrière militaire. Engagé volontaire en 1799, en remplacement de son frère aîné, il rejoint l'armée du Rhin et se distingue par une intrépidité à toute épreuve. Sergent en 1802, il est fait lieutenant à Austerlitz et prend part à toutes les campagnes de la Grande-Armée. Sa brillante conduite dans la Campagne de France lui vaut d'être promu général par Napoléon en personne. Après une éclipse due à sa fidélité à l'empereur pendant les Cent-Jours, il est réintégré dans l'armée française en qualité de colonel en 1819 et commande successivement un régiment en Provence, puis une brigade à Paris. Nommé maréchal de camp, puis général de brigade en 1828, il reçoit le commandement militaire du Département du Gard, puis un commandement à l'Armée du Nord, chargée du siège d'Anvers. Il fonctionne quelque temps, à la demande du roi des Belges Léopold 1er, en qualité d'agent de liaison entre la France et la Belgique, puis il est désigné comme inspecteur des troupes d'Afrique et administrateur de l'Algérie à titre intérimaire, avec le titre de gouverneur. C'est donc un officier qui a passé par tous les degrés de la hiérarchie, un soldat sorti du rang, qui accèdera, en 1833 — il était âgé de cinquante ans — aux fonctions de gouverneur d'une colonie qu'il s'agit

sait non pas seulement de conquérir, mais d'organiser et de développer. Le général Voirol se montra en tous points à la hauteur de sa lourde tâche.

La question d'Algérie est plus actuelle que jamais. Elle eut des causes qui nous paraissent bien fuites, en comparaison des incidents de Sakhiet ! Deux marchands juifs avaient acquis une créance du Dey d'Alger sur la France, pour des livraisons de céréales effectuées sous le Directoire. Cette créance donna lieu à des contestations, au cours desquelles le consul de France à Alger fut frappé par le Dey du manche de son chasse-mouches ; le prestige de la France était atteint, une réparation par les armes parut nécessaire, et ce fut le début du drame algérien, le 30 avril 1827.

A l'arrivée de Voirol en Algérie, au printemps 1833, l'expédition punitive en était encore à ses débuts. Certes, la Kasba d'Alger avait été prise en juillet 1827, et le Dey avait été exilé en Asie Mineure avec ses 55 femmes et ses 2000 janissaires — laissant aux mains des Français son trésor évalué à cent millions de francs. Mais l'occupation du pays rencontra d'innombrables difficultés : l'hostilité des populations indigènes, un climat meurtrier, des régions montagneuses et désertiques inaccessibles. La pénétration fut lente, en dépit de l'héroïsme des Bugeaud, des Aumale, et ce n'est qu'en 1848 que la conquête proprement dite fut achevée par la défaite d'Abd el-Kader et la prise de la légendaire smala, composée de 40 000 personnes et d'innombrables troupeaux. La campagne militaire prenait fin, mais la pacification du pays était loin d'être réalisée.

On dispose de peu de renseignements sur le séjour du général Voirol en Algérie. C'est par ses relations avec la famille Morel, de Corgémont, que nous avons pu nous documenter à ce sujet.

Le « Doyen » Charles-Ferdinand Morel avait épousé en 1801 Isabelle de Gélieu, fille du pasteur Jonas de Gélieu de Colombier, et petite-fille de Théophile-Rémy Frêne, pasteur à Tavannes. Théophile Voirol avait séjourné dans la famille de Gélieu, avant de s'engager à l'âge de 17 ans. Lors de ses congés dans son village natal, il eut l'occasion de revoir les Morel : Charles-Ferdinand, pasteur à Corgémont ; François, établi dans la petite ville provençale de Pertuis, et son fils Alfred, qui servit sous Voirol en Afrique.

En dépit de son dépaysement, François Morel était demeuré profondément attaché à sa famille, et l'on possède près de 800 lettres de lui, adressées au cours de cinquante années à son frère. Plusieurs de ces messages concernent le général Voirol, et il nous a paru intéressant, à l'heure où les destinées de l'Algérie sont remises en question, de rappeler l'œuvre d'un grand Jurassien dans ce pays, à la lumière de ces documents.

Le général Voirol arriva à Marseille au début de mars 1833 et François Morel se hâta de le rejoindre ; il narre cette entrevue à son frère dans une lettre du 27 avril :

« Le général Voirol m'avait donné le 17 mars la nouvelle à peu près certaine de la nomination d'Alfred au grade de sous-lieutenant. Il m'annonçait son très proche déplacement pour l'Afrique, qu'il devait me préciser pour que je puisse le joindre au passage. Ce ne fut que le jour de Pâques que j'appris enfin son arrivée pour le 9 à Marseille, où je m'empressai d'aller l'attendre.



Maison du général Voirol sur la Place de Tavannes

Nous avons passé 24 heures ensemble. Le général allait s'embarquer à Toulon sur un vaisseau de l'Etat avec ses aides de camp et sa suite. Nommé commandant en second et inspecteur général des troupes d'Afrique, au nombre de 27 000 hommes, il réunit provisoirement les fonctions de gouverneur de la colonie. Cela s'appelle remplir une belle mission.

J'ai trouvé le général plus affectueux et dévoué que jamais. Il s'est montré satisfait d'Alfred, auquel il prend un vif intérêt. J'ai trouvé sa santé meilleure que je ne m'y attendais. Sans doute a-t-il vieilli, mais à tout prendre c'est encore un officier général très capable d'entrer en campagne, plein de sève, et bien propre surtout à inspirer un généreux élan. Reste à voir si le climat d'Alger lui conviendra, mais il aura la satisfaction d'être entouré de sa famille, puisque ces dames (les dames Omont, sa femme et sa belle-mère) ne tarderont pas à l'aller joindre.

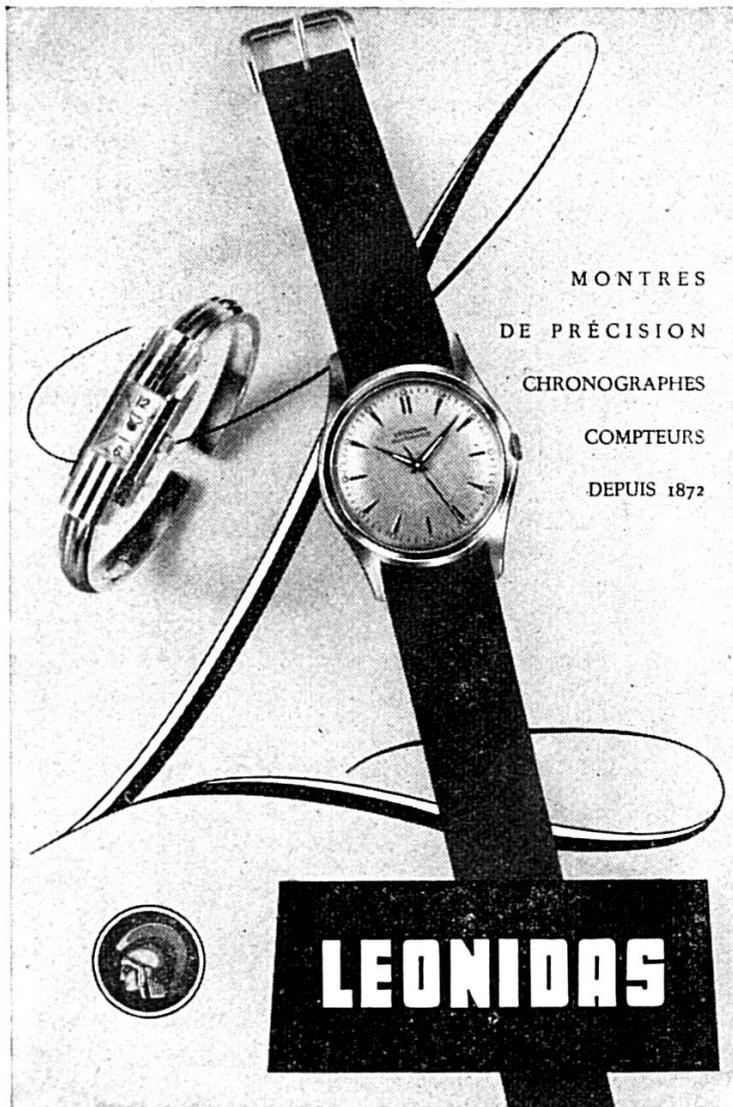
Ce n'est que le 13 qu'Alfred a pu quitter Paris, emportant son heureux brevet, et c'est le 20 seulement que nous l'avons serré dans nos bras. Il était ivre de bonheur, ce pauvre enfant, d'arriver avec les épaulettes ! Son régiment, le 10e léger, tient garnison en ce moment à deux lieues d'Alger, mais M. Voirol a l'intention de l'attacher d'une manière ou de l'autre à son état-major, et le plus tôt que cela se pourra. Les régiments qui composent l'armée d'Afrique doivent rester sur la place africaine pendant quatre ans.

Alfred jouit en ce moment d'une brillante santé. Il n'envisage encore la vie que comme un jour de fête indéfiniment prolongé, il n'en a pas encore apprécié le côté sérieux. Pour lui, elle ne semble devoir être qu'une longue succession de joyeux ébats, de folâtre gaîté, de passagères amours, le tout entremêlé de dangers à affronter, d'obstacles à renverser, et toujours suivis des acclamations de la gloire. Un peu de musique, un élégant costume, des danses gracieuses, des jolies femmes surtout, et avec cela des combats et quelque blessure légère qu'un ruban rouge viendra couvrir, voilà tout ce qu'il rêve. Il est bien léger, car trop frivole, mais il est brave et loyal, fidèle à l'amitié, désintéressé, volontiers secourable. C'est à la lettre, et de tout point, un jeune officier français qui ne respire que la gloire et le plaisir, et qui refuse à comprendre combien l'une coûte cher, et combien l'autre est facile à épouser. »

La conversation engagée à Marseille entre Théophile Voirol et François Morel se poursuivra par correspondance tout au long du séjour du général en Afrique. Ce sont d'abord de premières impressions, que François rapporte à son frère le 26 mai 1833 :

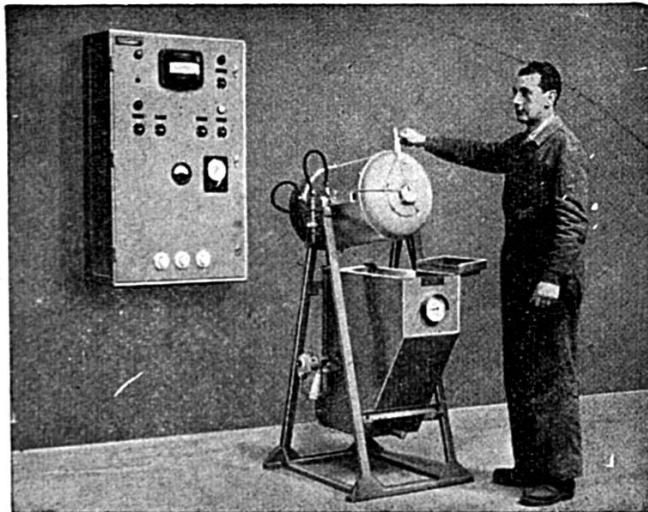
« Alfred m'a écrit à son arrivée à Toulon qu'il s'embarque le 12 sur un bateau à vapeur. Déjà deux fois le général m'a écrit d'Alger. Tout allait à son gré, et le pays, qu'il n'avait fait encore qu'entrevoir, lui paraissait beau. Mais l'aspect de la ville, et surtout de ses habitants, lui a fait une pénible impression. Nulle part, me dit-il, il n'a rencontré une population plus hideuse, une misère plus affreuse que celle qu'offre Alger aux yeux d'un nouveau débarqué. Il a été content de la troupe, et il a trouvé le régiment d'Alfred superbe, bien composé, et où il ne pourra manquer de se plaire. »

La mission qui avait été confiée au général Voirol était délicate et complexe. Ses brillants états de services ne constituaient pas nécessaire-



837

En vente chez les bons horlogers



Fours électriques
pour l'industrie
mécanique et
l'horlogerie

Four à moufle rotatif, basculant, pour la trempe blanche de pièces de série

S. A. DU FOUR ÉLECTRIQUE
DELÉMONT

Tél. (066) 2 26 21

847

Tuiles et briques
Carreaux en grès
Mosaïque en grès
Carreaux en faïence
Appareils sanitaires
Porcelaine
électrotechnique



**Tuilerie Mécanique de Laufon S. A.
S. A. pour l'Industrie Céramique Laufon**

ment une préparation à l'administration coloniale. Disposait-il au moins d'informations circonstanciées, et des moyens d'accomplir utilement sa tâche ? Il est permis d'en douter, si l'on songe qu'après 150 ans, des problèmes qui se posaient alors de façon impérieuse sont loin encore d'être résolus !

Conscient de ses responsabilités, le général commença par se documenter auprès des personnes compétentes de son entourage. Il n'avait pas perdu son temps, et il avait commencé par son ami Morel. Celui-ci ne manquait pas d'une connaissance approfondie des questions agricoles. Son père, pasteur de la paroisse de Corgémont, possédait des terres qu'il exploitait lui-même, et ses enfants eurent ainsi l'occasion de s'initier aux travaux de la campagne.

Après des études de droit à l'Université de Bâle, François Morel était venu s'établir dans le Midi de la France, dans des circonstances bien curieuses. Au cours d'un voyage d'affaires à Paris en 1797, il avait rencontré la sœur du comte de Mirabeau, Mme de Cabris, qui lui proposa d'entreprendre ensemble le rachat des biens de sa famille, confisqués et vendus pendant la Révolution.

L'opération avait pleinement réussi. Mais Mme de Cabris, de caractère fantasque, et toujours à court d'argent, finit par céder tous ses droits à son partenaire. C'est ainsi que François Morel, qui pensait demeurer quelques mois en Provence, s'y fixa définitivement dès l'année 1800. Demeuré seul propriétaire de vastes et beaux domaines, qui avaient été toutefois passablement négligés, il entreprit de les restaurer et de les faire fructifier.

Les premières années furent difficiles, et il dut faire face à de graves embarras d'argent. Mais il en triompha, et il finit par se créer une très belle situation dans sa nouvelle patrie. Il joua un rôle en vue dans l'administration de la ville de Pertuis et du département de Vaucluse.

Le général Voirol avait été souvent l'hôte des Morel. Il appréciait les qualités de son ami, et il n'ignorait pas ses compétences en agriculture. Aussi prit-il plaisir à s'entretenir avec lui de ses projets, et en quelque sorte à le consulter. Le 28 juin 1833, François Morel informe son frère de ces conversations :

« Je n'ai certes pas la prétention d'avoir fourni au général un mémoire sur la colonisation de l'Algérie, mais j'ai développé dans mes lettres quelques idées sur cette matière. J'y voyais un moyen de débarrasser la France du trop-plein de sa population, de donner une destinée utile à ces nombreux prolétaires qui surgissent dans toutes les émeutes et deviennent les instruments aveugles et terribles à la fois des mauvaises passions. Je voulais que le sol de cette colonie fût exclusivement consacré à donner les produits qui manquent à notre consommation et à notre industrie, sans concurrence nuisible pour ceux que notre agriculture fournit abondamment. Je demandais que l'on s'attachât à désarmer les dispositions hostiles des indigènes, bien plus par une colonisation progressive que par la puissance des armes. Mais à tous égards je restais dans des généralités, puisque tous documents précis sur cette question me manquaient. Au reste, le gouvernement, qui jusqu'à maintenant avait paru tergiverser chaque fois qu'il s'était agi d'Alger, vient de s'expliquer. Il entend se maintenir dans la possession du pays, mais sans rien faire par lui-même. Il laissera faire aux entreprises particu-

lières, auxquelles il accordera faveur et protection. Nul doute que des compagnies riches de capitaux vont se présenter et les spéculations multiplier. Jusqu'à maintenant il paraît qu'elles se sont bornées à l'achat de maisons, terres et jardins dans les environs d'Alger, qui étaient la propriété des Turcs, et que ceux-ci ont dû vendre dans un délai qui leur avait été accordé, et par conséquent à vil prix.

Autant que je peux savoir, le sol est essentiellement propre à la culture de l'olivier, du mûrier, de l'indigo, et sans doute de la canne à sucre, si ce n'est du caféier. Sans doute il y aurait beaucoup à faire pour exploiter, mettre en valeur et assainir les parties de terres basses, sujettes à être submergées. On ne pourrait guère se décider qu'après avoir vu soi-même, et le voyage n'est ni long, ni difficile. Mais selon moi, pour aborder de telles spéculations, il faut être riche d'avenir, c'est-à-dire jeune. Notre ami le général est bien placé pour apprécier toutes ces choses et lui-même en projeter. Il paraît qu'il a mission de faire des recherches, de fournir des renseignements et de présenter des vues. C'est une grande tâche et une belle mission, et comme il a beaucoup d'élan, il s'y livrera sans réserve et s'écrasera de travail.

Tout cela est bien, mais le malheur c'est que, quand on est arrivé si haut, il faut s'y soutenir, et pour cela viser toujours plus haut. Notre être moral et physique est de la sorte maintenu dans une tension continue qui fatigue et use promptement tous nos ressorts. On ne s'appartient plus, on ne jouit ni de soi, ni presque des autres ; une telle activité est dévorante, elle est exclusive de tout repos et en quelque sorte de toute jouissance vraiment appréciable. »

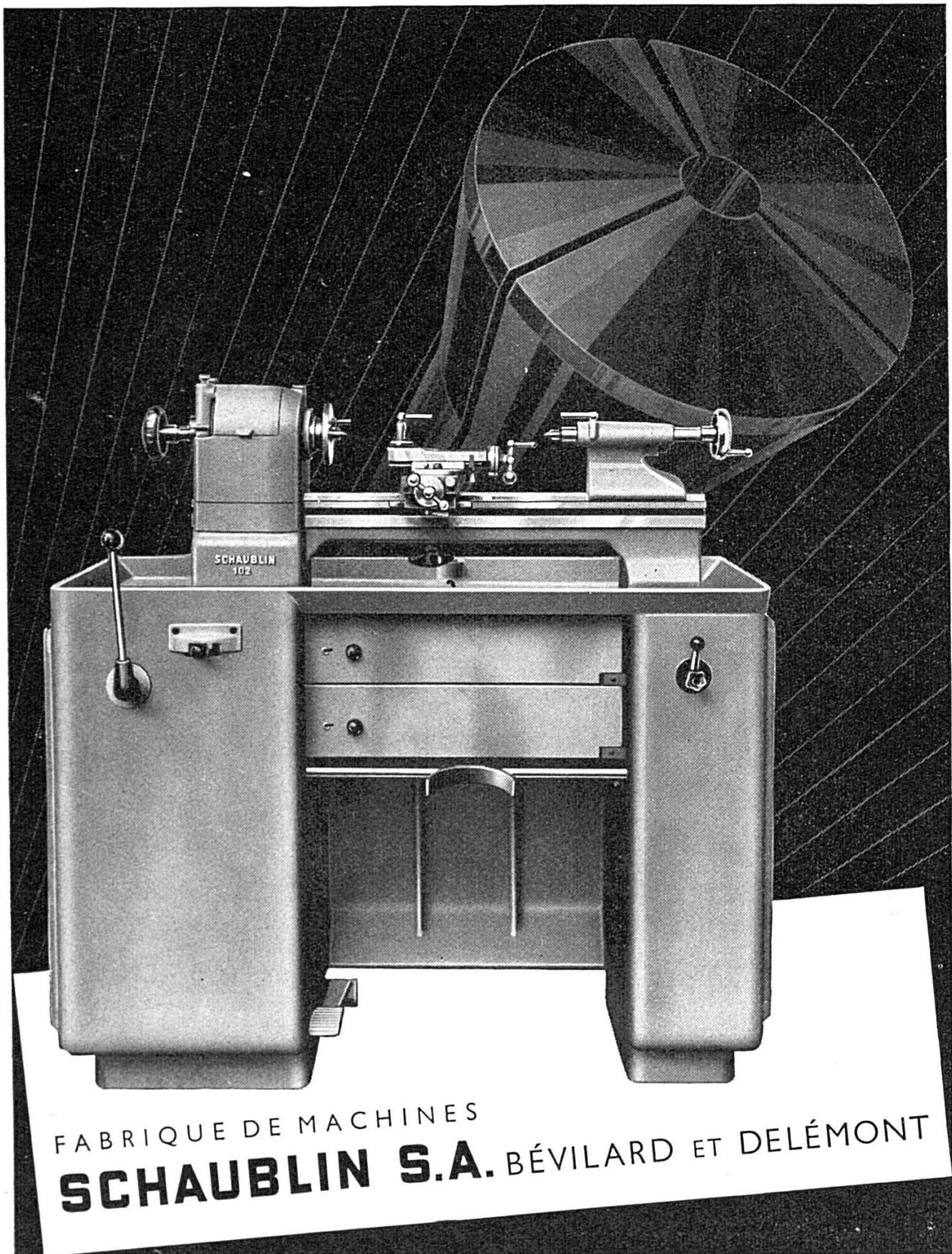
Ces vues originales de Morel sur la colonisation de l'Algérie se passent de commentaires. Il avait vu juste en envisageant une politique de fraternisation, d'éducation des populations indigènes, et du relèvement de leur niveau de vie. Par contre, il ne pouvait se rendre compte du danger de « laisser faire » les entreprises privées et de tolérer, voire même de favoriser la spéulation. Il appartenait à l'Etat, responsable de l'occupation militaire, de se charger des missions civilisatrices qui lui incombaient, et le gâchis actuel est la conséquence de sa carence en pareille matière. Le gouvernement a lui-même favorisé l'exploitation initiale des indigènes, il ne s'est pas préoccupé des garanties morales des immigrants, et l'on en verra bientôt les résultats. Quant aux « dispositions hostiles des indigènes », loin d'être désarmées, elles n'ont fait qu'empirer jusqu'à l'explosion qui s'est finalement produite dans l'Aurès.

Après quelques mois de séjour, le général Voirol a pris conscience des difficultés de sa mission. Le 12 août 1833, François Morel communique à son frère les confidences de son ami :

« Le général m'écrit que sa santé est fort bonne. Ses lettres sont fréquentes, mais toujours laconiques, tant il paraît surchargé de travail.

Je crois t'avoir marqué que notre ami augure mal de la colonisation de l'Algérie, à laquelle il reconnaît d'immenses difficultés résultant surtout de l'insalubrité du climat, de l'absence de moyens de communications, et du caractère propre à la population indigène, essentiellement perfide et féroce. Il en coûterait prodigieusement d'hommes et d'argent pour parvenir à étendre, assurer et utiliser une conquête qui par le fait se borne pour le moment au littoral seulement. Il pense qu'il est bien loin de songer à des acquisitions ou à des spéculations dans un

SCHAUBLIN



FABRIQUE DE MACHINES
SCHAUBLIN S.A. BÉVILARD ET DELÉMONT

La bicyclette



appréciée pour sa bienfacture

Pour tous renseignements et prospectus, s'adresser aux

Usines CONDOR S. A. à Courfaivre

Tél. (066) 3 71 71

Agents dans les principales localités

849

LOSINGER & C° S. A.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

DE LÉMONT

Téléphone (066) 2 12 43



Travaux publics
Travaux de routes
Béton armé

850

pays où les habitants sont en hostilité constante avec les nouveaux venus, où ce qui n'est pas gardé et bien gardé est au pillage, où il faut un bataillon pour garder une ferme modèle, bataillon dont une bonne partie va à l'hôpital au bout d'une huitaine de jours à cause du mauvais air, etc. Tout cela n'est pas tentant, et pour mon compte, si j'avais des sommes à employer, ce n'est pas là que je les appliquerai.

Il existe à Alger une population extrêmement mêlée. Le ramassis d'Européens qui s'y sont transportés, pour la plupart gens perdus d'honneur et de biens dans les pays qu'ils ont quittés, offrent une pauvre ressource et un triste élément de colonisation. »

Le résultat de la politique d'inertie du gouvernement, déjà, portait ses fruits, et de graves conséquences ne tarderont pas à se manifester. Aujourd'hui encore il faut en Algérie « un bataillon pour garder une ferme modèle », et si le niveau moral des immigrants s'est élevé au cours des temps, le souvenir des erreurs initiales pèse lourdement sur la politique généreusement libérale de la France.

Il appartiendra à Alfred Morel de nous faire connaître les conditions de vie de la troupe :

30 janvier 1834, François à Charles-Ferdinand Morel : « Alfred m'apprend qu'il se trouve détaché avec une quarantaine d'hommes, commandant en chef le poste avancé de Bermandras, où il commet la grave imprudence de se livrer au plaisir de la chasse pour se procurer des vivres qui, dit-il, n'abondent pas dans son ermitage. Son éloignement ne l'empêche pas d'assister aux bals que donne le général, et il paraît que jusqu'ici le séjour d'Alger lui offre un genre de vie à tous égards selon ses goûts. Malheureusement, il devient assez probable que son régiment est destiné à faire partie de l'expédition contre Constantine, si elle a lieu ; c'est moi qui dis « malheureusement », car une telle destination serait au contraire conforme à ses vœux. »

C'est là une opinion de jeune officier assoiffé d'aventures. La grande majorité des hommes engagés contre leur gré dans cette campagne, et qui enduraient les pires privations, devaient être d'un autre avis. A ce propos, la lettre de François à son frère, du 24 juillet 1834, est significative :

« J'ai des nouvelles d'Alfred, rentré à Alger après une assez longue station sous la tente à Dourry, où une excessive chaleur les tenait accablés. Le régiment qui les a relevés, récemment arrivé de France, n'a pu réunir au camp qu'environ 200 hommes, tous les autres étant restés étendus sur la route, exténués et comme frappés de mort par le vent du désert.

Le général, ainsi que Mme Omont, ont été malades. Alfred résiste toujours à l'influence de ce climat brûlant. Il aspire toutefois après son retour, qui je le crains pourra bien être encore ajourné, attendu qu'on laissera de préférence pour l'occupation des troupes aguerries. »

Entre temps, le général Voirol avait été l'objet d'une distinction flatteuse, que François s'empresse d'annoncer à son frère :

« Hier une lettre d'Alfred m'a informé que le général Voirol venait de recevoir sa nomination de grand officier de la Légion d'honneur, ce qui prouve qu'il remplit toujours avec la même distinction la tâche qui lui est confiée, et qu'on sait apprécier ses services.

Il paraît que le régiment d'Alfred rentrera en France à la fin de cette année. Il tiendra vraisemblablement garnison dans nos envi-

rons pour quelque temps, comme il arrive à tous les corps qui reviennent d'Afrique. Espérons qu'il arrivera sain et sauf. Le 55^e, récemment débarqué, a laissé 1800 hommes à Bône pendant un séjour de deux ans. »

En octobre, Alfred Morel reviendra au pays pour un court séjour. Ce sera pour lui l'occasion de parler de son général, auquel il voue une admiration et une reconnaissance sans bornes. François écrit à son frère le 12 octobre 1834 :

« C'est à la faveur d'un congé de convalescence qu'Alfred est venu nous rejoindre pour trois mois seulement. Il est probable qu'il sera obligé de retourner en Afrique, puisque rien n'annonce que son régiment doive être relevé de si tôt. Mais quoique les forces de notre jeune sous-lieutenant soient momentanément abattues, il ne sera pas fâché de retourner à Alger, et demeure de plus en plus convaincu que l'état militaire est celui qui lui convient le mieux, ou plutôt le seul qui puisse lui convenir. Toujours même légèreté, même insouciance, facile à céder à l'attrait du plaisir, disposé à affronter les dangers, désireux de se faire remarquer dans sa carrière et d'y faire des pas rapides, et très contrarié de ne pas en trouver l'occasion ; méprisant la vie pourvu que la gloire advienne : c'est le type d'un jeune sous-lieutenant français.

Le général, notre ami, n'est pas encore à la veille de revenir en France. Il m'écrit que son séjour en Afrique se prolongera jusqu'au printemps. Il n'a pas été exempt de tribulations ; la Commission d'enquête envoyée de Paris ne lui a pas rendu justice. Il est vrai qu'il est bien vengé par les témoignages unanimes des colons et des habitants d'Alger qui, pour lui consacrer leur reconnaissance, vont lui décerner une médaille dont le prix consiste surtout dans l'hommage hautement rendu à sa bonne administration et à son intégrité. Il est vrai qu'il s'est trouvé dans des circonstances d'autant plus difficiles pour lui, qu'étranger jusqu'ici à l'administration, il avait à faire son apprentissage à travers une complication d'affaires que l'état provisoire de la colonie rendait encore plus épineuses. On peut être bon général, un habile tacticien, et n'être pas propre au gouvernement de la Régence d'Alger. Je pense d'ailleurs qu'un pouvoir intérimaire est une des plus pénibles tâches qui puissent être imposées, puisque nécessairement limité dans ses attributions, on ne peut ni faire beaucoup de bien, ni souvent empêcher le mal. C'est ainsi que plus on est élevé en dignité et plus le fardeau de la responsabilité est lourd, et plus le sol devient glissant et les chutes faciles.

En résumé, le général Voirol reviendra d'Alger, non seulement avec une réputation intacte, mais avec un fleuron de plus à sa couronne. Alfred est animé pour lui d'un dévouement à toute épreuve ; il me disait : « Je serais content de mourir, si c'était pour lui sauver la vie. »

Espèce de vice-roi dans sa Régence, Monsieur Voirol a pu et a dû avoir un train de maison et déployer une représentation en harmonie avec sa position et l'ample traitement qui y était attaché. Alfred, reçu et traité en quelque sorte comme un fils de la maison, a pris sa petite part de toutes ces grandeurs et y a pris un plaisir particulier, ce qui fait qu'aujourd'hui la simplicité qu'il retrouve dans la maison paternelle, nos habitudes bourgeoises, si elles ne lui inspirent pas pitié et dégoût, ne laissent pas de le contrarier. Et voilà comme on retrouve

PRO ROUTES S.A.

Génie civil
Constructions routières

TAVANNES

Tél. (032) 9 25 50

851

Les Fabriques de Balanciers Réunies S. A.

à Bienne et leurs succursales dans le Jura bernois

Saignelégier

Saint-Imier

Evilard

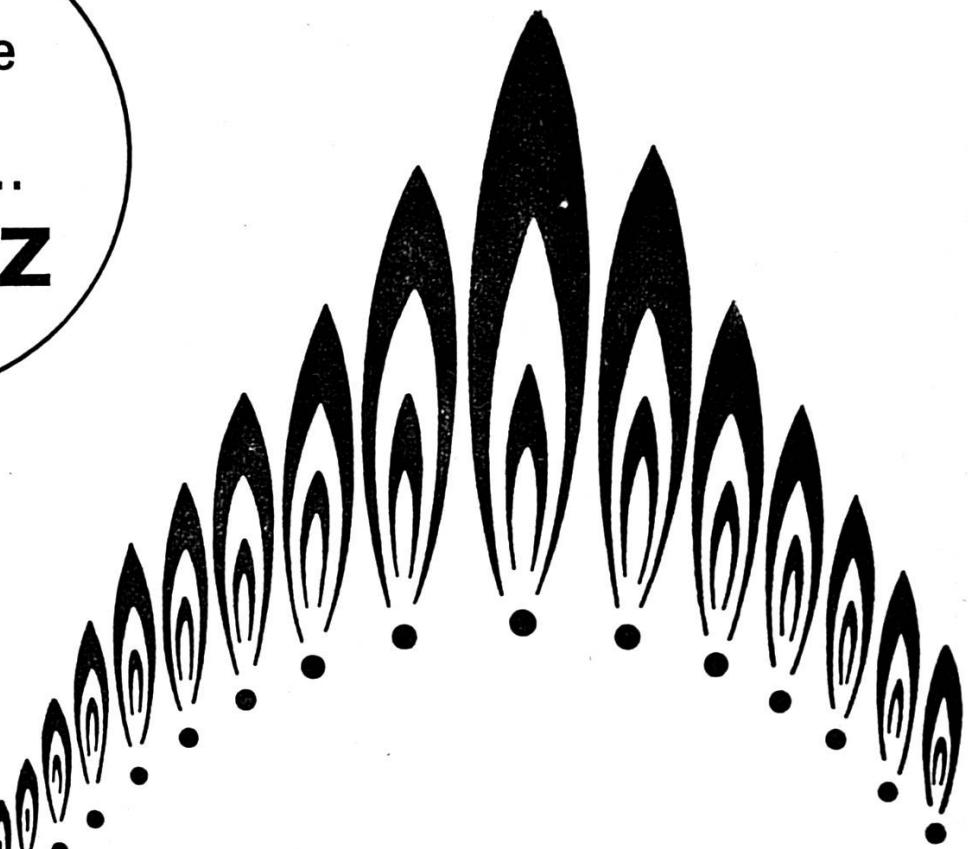
Bielle

vous fournissent toute la gamme de balanciers

857

**Au rythme
de la vie
moderne...**

LE GAZ



La cuisson rapide : fait gagner du temps.

La flamme obéissante : instantanément puissante et cependant réglable avec la plus fine précision, permet de réussir les mets les plus délicats.

Les usines à gaz jurassiennes de

Biénné
Delémont
Granges
Moutier
Porrentruy
Saint-Imier
Tavannes

Cliché Pro Jura



Le général Théophile Voirol de Tavannes

toujours et partout le revers de la médaille. L'amour du plaisir, le goût de la dépense, le ton du commandement, une vie en général paresseuse et peu réglée, tels sont les fruits les plus précoce de la carrière d'un officier français : brillant d'audace, brave à l'épreuve, ne demandant que guerre et combats, avide de jouissance, bourreau d'argent parce qu'il ne compte pas avec le lendemain, telles sont les dispositions qui ne manqueront pas de se développer chez lui. L'expérience qui vient avec l'âge, et la maturité qu'amène la réflexion, modifieront j'espère tout cela. »

Les espoirs paternels devaient se réaliser en partie. Alfred Morel se retira dans la vie privée après vingt ans de service, avec le grade de capitaine et la croix de Chevalier de la Légion d'honneur qu'il avait gagnée en Afrique, à l'affaire de la Chiffa. Il s'était marié à son goût, et il succéda honorablement à son père non seulement dans son activité de grand propriétaire terrien, mais comme citoyen en vue de son pays. Il devait mourir à l'âge de 50 ans d'un accès de typhus qu'il avait contracté en visitant les hospices de la ville de Pertuis, dont il était devenu maire.

Mais revenons à l'Algérie. Les nouvelles désastreuses sur les opérations militaires continueront à parvenir à François Morel, qui écrivait à son frère à ce sujet le 4 janvier 1838 :

« Il vient de nous arriver plusieurs jeunes gens de ce pays qui faisaient partie de l'opération de Constantine, tous blessés ou malades. L'un d'eux est mort presque en touchant le seuil de la maison paternelle, les autres pourront bien le suivre. Ils font un tableau déplorable de toutes les privations et des souffrances extraordinaires que l'armée à eu à souffrir dans un pays où l'on ne trouve ni vivres, ni couvert, ni abri, ni chemins, rien que des dangers terribles qu'il faut sans cesse affronter. »

Pour le général Voirol, ainsi que pour le lieutenant Morel, la campagne d'Algérie se termina en décembre 1834. La carrière du premier se poursuivit sur ces frontières de France qu'il connaissait bien, pour les avoir défendues en 1814 et en 1815 : Strasbourg, Besançon. Il ne semblait pas regretter ses années d'Afrique, si nous en croyons les déclarations de François Morel à son frère du 6 janvier 1836 :

« Le général me dit combien il est satisfait de son nouveau séjour. Il se trouve, me dit-il, sur des roses — qui sans doute n'ont pas d'épines ! C'est encore là un homme singulièrement heureux, et dont la carrière aura été marquée d'incroyables succès. Pourtant il a souvent des accès de tristesse ; pour bien apprécier le bonheur individuel, il faudrait pouvoir faire l'analyse des secrètes affections du cœur, si mystérieuses et si difficiles à connaître. »

Théophile Voirol aura encore l'occasion de se distinguer lors de la conspiration de Louis-Napoléon à Strasbourg en décembre 1836. On se souvient que le prétendant au trône de France avait acquis à sa cause deux régiments d'artillerie de cette place, et que le général Voirol l'avait fait arrêter dans la caserne d'un régiment d'infanterie demeuré fidèle au gouvernement. A cette occasion, François Morel écrit à son frère le 30 décembre :

« Nous pouvons nous rendre le témoignage que nous avons été et que nous sommes, chacun dans notre sphère d'activité, des hommes consciencieusement utiles ; mais il y a loin de cette importance inter-

médiaire à l'illustration à laquelle est parvenu notre compatriote et ami le général Voirol. Comment après cela ne pas croire à la destinée ? Sans doute le général est un homme d'action rare — intrépide — chevaleresque même, mais à bien des égards c'est un homme ordinaire, qui s'est élevé de degrés en degrés, autant au moins à la faveur de circonstances fortuites et heureuses, que par l'effet d'un mérite transcendant. Quant à moi, j'estime davantage les qualités de son cœur que tous les avantages qui lui sont tombés en partage, et peut-être ce qu'il y a de plus éminent chez lui, c'est qu'il est demeuré le même, toujours affectueux et bon au milieu de sa prospérité. Au reste, sa conduite dans l'affaire de Strasbourg n'a pas été généralement applaudie ; on a été jusqu'à vouloir insinuer qu'il avait pris des engagements qu'il avait violés au dernier moment, lorsqu'il avait désespéré du succès de l'entreprise. C'est une atroce calomnie, et je n'ai pas hésité à donner un démenti formel à ceux qui se sont avisés d'en parler ici.

Alfred, qui est à vendre et à acheter pour Monsieur Voirol, a été chargé par les officiers de son régiment de le féliciter pour sa belle conduite, et il s'en est acquitté avec empressement. »

Ce jugement de François Morel sur un homme qu'il avait intimement connu dans les circonstances les plus diverses, prend une signification particulière. On peut différer d'opinion sur les mérites personnels de Théophile Voirol, mais on ne peut qu'admirer sans réserve la fermeté et la droiture de son caractère, et la simplicité qu'il a su conserver tout au long d'une carrière extraordinairement brillante.

Le général Voirol se vit décerner en 1838 la Grande Naturalisation, titre honorifique accordé aux personnalités les plus éminentes par le Gouvernement français. Cette distinction lui ouvrait la Chambre des Pairs, où il eut à juger entre autres son prisonnier de Strasbourg, le prince Louis-Napoléon.

Chargé de gloire et de considération, Voirol prit sa retraite en 1848. Il partagea ses dernières années entre son cher village de Tavannes et sa résidence de Besançon, où il mourut en 1853, à l'âge de 72 ans. Imitant le geste qu'avait accompli la ville d'Alger en 1835, Besançon éleva en l'honneur de son illustre citoyen une « Colonne Voirol ». Ces deux monuments perpétuent ainsi son souvenir aux lieux de sa plus grande élévation, et du couronnement de sa carrière. Une plaque fixée sur la façade de sa maison de Tavannes est le symbole de l'attachement et de l'admiration de ses concitoyens. Ainsi que l'écrivait François Morel à son frère le 24 mai 1838 : « Les vallées du Jura doivent être fières de voir un de leurs enfants arrivé à une telle illustration, après être parti de si bas. »

Charles JUNOD.

Le port de Bourogne

La ligne de chemin de fer Delle-Belfort coupe le canal du Rhône au Rhin un kilomètre au nord-ouest de Morvillars. A cet endroit est déjà aménagé un port fluvial qui porte le nom du village de Bourogne, situé 600 mètres plus au nord. Ce port, d'une capacité réduite, n'a presque pas d'activité.

A plusieurs reprises cependant, l'idée a été lancée de développer le petit port de Bourogne en un port de transit pour le trafic franco-suisse.